

Le Conseil Municipal se réunira

Le MARDI 23 MAI 2023 à 20H00

MAIRIE (SALLE BELLE-ILE)

ORDRE DU JOUR

Les Conseils Municipaux seront filmés et diffusés en direct sur notre chaîne YouTube.

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Informations diverses
 1. Présentation de la Mission Locale
 2. Présentation du bilan 2022 de l'activité du Port
- Délibérations
 1. Désignation d'un référent déontologique
 2. Convention de mise à disposition de l'aire d'accueil des gens du voyage à CAP Atlantique
 3. Approbation du projet de règlement intérieur – complexe sportif
 4. Tarif municipaux – Caution salle Maurice Bretagne
 5. Tarifs 2024 – Taxe de séjour
 6. Demande de subvention à l'AnS - Création de terrains de padel
 7. Modification de l'affectation des résultats 2022 – Commune
 8. Décision modificative n°1
 9. Subvention aux associations – Comité des Fêtes
 10. Subvention aux associations – Repair Café
 11. Subvention aux associations – Boule lyonnaise Turballaise
 12. Subvention aux associations – Les Flèches Turballaises
 13. Subvention aux associations – Gymnastique Volontaire Turballaise
 14. Subvention aux associations – Presqu'île BMX
 15. Subvention aux associations – Surf-casting Turballais
 16. Subvention aux associations – Yoga La Turballe
 17. Subvention aux associations – Art de Rester Vivant
 18. Subvention aux associations – Entente Sportive Maritime
 19. Subvention aux associations – Moto Club Turballais
 20. Subvention aux associations – Société des Régates Turballais
 21. Subvention aux associations – Tennis Club La Turballe
 22. Subvention aux associations – Les Voies Salées
 23. Subvention aux associations – Amicale Laïque Volley
 24. Subvention aux associations – Le Studio Fitness Bien-Être
 25. Subvention aux associations – Preskil Danse
 26. Subvention aux associations – Zérodeuxquarante : projet « heures Fantômes 2023 »
 27. Subvention aux associations – UNC
 28. Dénomination de l'impasse Marguerite DURAS
 29. Reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à CAP Atlantique
 30. Convention de surveillance des plages – FF2S
 31. Convention collaborateurs occasionnels MIT
- Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations
- Tirage au sort des jurés d'assises
- Questions diverses